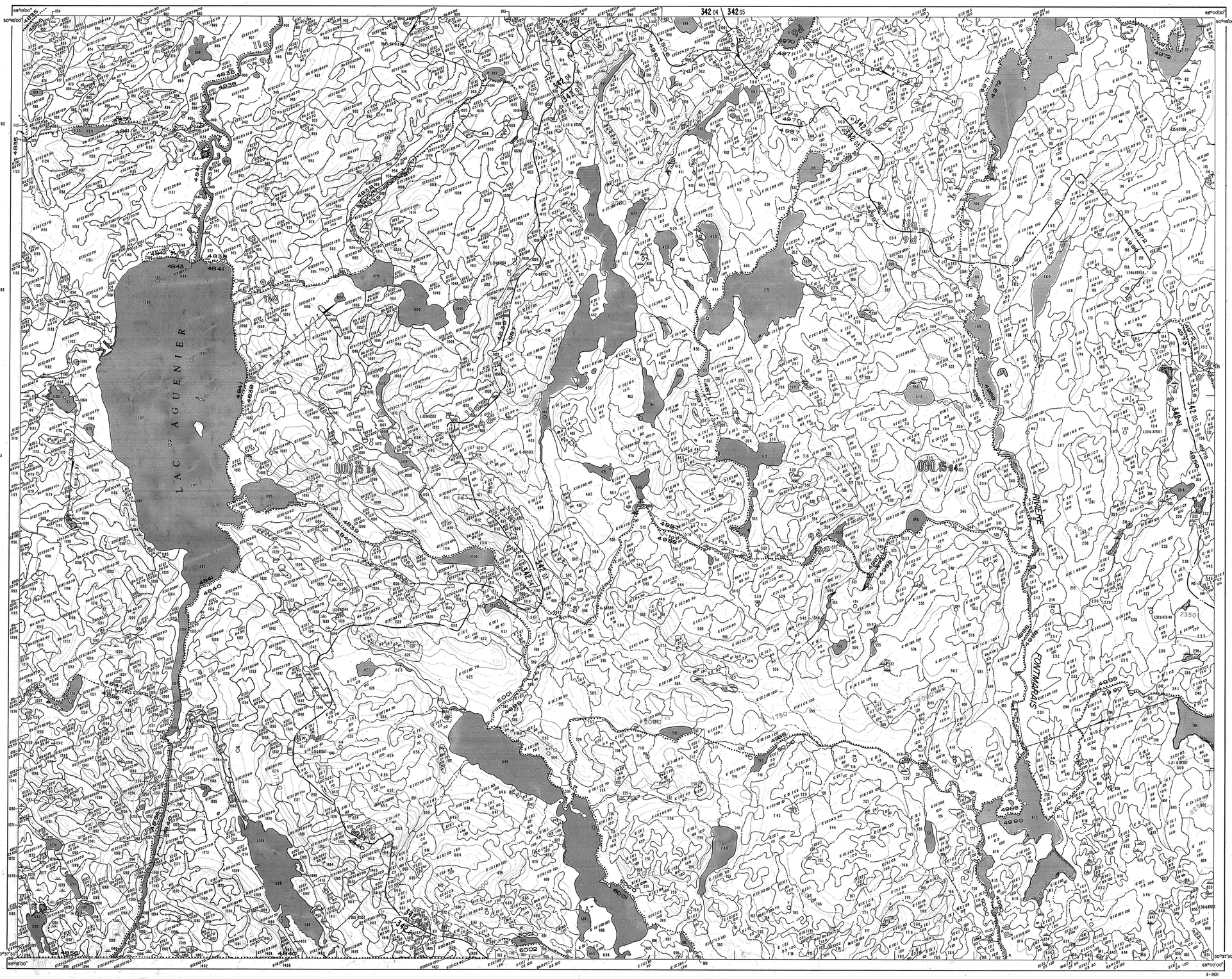

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin blanc
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résin.)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à sapin
— à épinette noire
— à pin blanc
— à pin rouge
— à pin gris
— (plantation en épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— de sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (Elle occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — (plantation de pin sylvestre
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin — avec pin rouge
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire ou rouge
Cédrière rouge
Cédrière rouge résineuse
Cédrière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
(plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Cédrière
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de feuillus
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF
Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER
Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Chablis partiel
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	90-90
90-50	90-70
90-90	90-90
120-50	90-120
120-70	90-120

FORÊT MÉSOÉNNE
Je (jeune inéquienne): Plus de 5 dominances de haut: ruderale, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Plus de 5 dominances de haut: ruderale, majorité des tiges au-dessus de 90 ans; autres peuplements: majorité des tiges soit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	'
Forte	41 à 50 %	"
Abrupte	51 % et plus	'

Superficie entourée de pentes > 51 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

5 E63 C3 cp 50 m G — défoliation, classe de pente, classes d'âge, classes de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R 00 c4 E6 B1 — classe de pente, classes d'âge, année de l'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE (BASSIN 342 ou 1.342 m)
SIGNATURE: Jean Roberts
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Photographie aérienne : 1987
Carte forestière: Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 29° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 93-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 15 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 3205
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4985*
Région écologique: 11G3
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-15 S.E.	22-K-16 S.O.	22-J-13 S.E.	22-J-13 S.O.
22-K-10 N.E.	22-K-10 N.O.	22-J-12 N.E.	22-J-12 N.O.
22-K-7 S.E.	22-K-8 S.O.	22-J-5 S.E.	22-J-5 S.O.

22 K/9 N. E.